







Le 26 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de l'administration provisoire du Groupe hospitalier Sud Ardennes (GHSA)

Au regard des progrès significatifs réalisés en matière de sécurisation du bloc opératoire et de stabilisation du fonctionnement de l'établissement, et au vu du vote favorable des conseils de surveillance du CHU de Reims et du GHSA à la mise en place d'une direction commune, la Directrice générale de l'ARS Grand Est a décidé de mettre fin au placement sous administration provisoire du GHSA. Cette mesure a pris effet depuis le 15 novembre 2025.

À cette date, Mme Mélanie Almeida, sous l'autorité de la Directrice générale du CHU de Reims, assume les fonctions de directrice déléguée du GHSA, marquant une étape importante pour sécuriser durablement le fonctionnement de l'établissement et renforcer l'accès aux soins dans le sud Ardennes.

Six mois d'action pour sécuriser et réorganiser les activités du GHSA

Pour rappel, face aux constats préoccupants formulés par plusieurs rapports d'expertise sur la sécurité des soins et la gouvernance du GHSA, l'ARS Grand Est avait décidé, fin juin 2025, de placer l'établissement sous administration provisoire pour une durée de six mois. Cette mesure visait à garantir des conditions de prise en charge conformes aux exigences réglementaires en termes de qualité et sécurité des soins et à engager la reconstruction d'une offre de soins durable, adaptée aux besoins du territoire.

Nommé administrateur provisoire à compter du 30 juin 2025, M. Christophe Kassel s'est vu confier une feuille de route ambitieuse, centrée sur :

- la remise en conformité du bloc opératoire, en coopération étroite avec les équipes du CHU de Reims;
- le rétablissement d'une gouvernance stable et efficace ;
- la préparation d'un projet médico-soignant actualisé;
- la sécurisation des soins urgents et non programmés ;
- la réorganisation de l'activité chirurgicale autour de l'ambulatoire ;
- le renforcement de l'offre de médecine, de soins palliatifs et de soins médicaux et de réadaptation (SMR);
- la structuration d'un pôle « prévention et perte d'autonomie » sur le site de Vouziers.

Au fil des mois, ce travail, mené en étroite collaboration avec la direction générale du CHU de Reims et les équipes médico-soignantes, a permis d'engager une refonte en profondeur de l'organisation de l'établissement. Le GHSA dispose désormais de bases solides pour poursuivre son redressement et répondre durablement aux défis démographiques, financiers et organisationnels rencontrés par l'établissement. La reprise progressive de l'activité chirurgicale ambulatoire programmée dans un cadre sécurisé, la remise en place d'un cadre de gestion conforme à la réglementation ainsi que la mise en place de la direction commune entre le GHSA et le CHU de Reims illustrent pleinement la dynamique engagée.

Contacts presse

GHSA: direction@ch-ghsa.fr

CHU de Reims : pjanson@chu-reims.fr

ARS Grand Est: ars-grandest-presse@ars.sante.fr









L'ARS Grand Est remercie M. Christophe Kassel, ainsi que la direction générale du CHU de Reims, pour leur action déterminante au service du GHSA, au bénéfice des habitants du territoire. Leur engagement, aux côtés de leurs équipes, a permis de sécuriser les conditions de prise en charge, de stabiliser le fonctionnement de l'établissement et de préparer les évolutions organisationnelles nécessaires à la poursuite du redressement.

GHSA: direction@ch-ghsa.fr

CHU de Reims : pjanson@chu-reims.fr

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr